

Publié le 10 décembre 2015

La plateforme numérique qui rend »zinzin »

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa, a lancé le 7 décembre La Plateforme des Institutionnels. Cette interface numérique permet aux collectivités locales de se financer directement auprès d'investisseurs institutionnels, surnommés zinzins, qui souhaitent donner du sens à leurs placements en accompagnant le développement des territoires.



Avec le lancement de [La Plateforme des Institutionnels](#), [Arkea Banque E&I](#) souhaite se positionner comme facilitateur et décliner l'esprit et les principes du financement participatif vers plus de financement des projets des collectivités locales.

Cette plateforme numérique leur permet, en effet, de promouvoir leurs projets et de solliciter directement des financements auprès d'une communauté d'investisseurs institutionnels de référence : compagnies d'assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, établissements de crédit...

Réservé pour le moment aux seules collectivités locales

Les collectivités pourront ainsi présenter les projets de leur territoire et fixer elles-mêmes les

conditions financières qu'elles sollicitent (montant, taux, durée de financement). Les investisseurs institutionnels déposeront alors leurs offres sur la plateforme en fonction de la nature des investissements et des conditions, afin de permettre la réalisation des projets au meilleur coût.

Cette plateforme est, pour le moment, réservée aux seules collectivités locales. Cependant, la Fédération des Epl et Arkea Banque E&I pourront être amenées, dans le cadre de leur partenariat, à travailler sur son extension à l'ensemble des Epl.